



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 août 2018

### Des contrôles routiers renforcés ce week-end en Vendée à l'occasion des chassés-croisés des vacanciers

Les forces de l'ordre, impliquées quotidiennement pour inviter les automobilistes et les conducteurs de deux-roues motorisés à la prudence, seront mobilisées tout particulièrement ce week-end à l'occasion des chassés-croisés des vacanciers.

Le préfet de la Vendée appelle les automobilistes à la plus grande prudence sur les routes. Une mobilisation d'autant plus importante que **31 personnes ont trouvé la mort sur les routes en Vendée depuis le début de l'année contre 15 pour la même période en 2017 (+ 16 tués).**

A l'origine de ces accidents, un problème de comportement : vitesse excessive, non-respect des règles de priorité, mais aussi et surtout l'alcool et les stupéfiants.

C'est pourquoi, policiers et gendarmes seront présents le long des routes ce week-end. Les forces de l'ordre effectueront, **de jour comme de nuit, des contrôles aléatoires de vitesse** sur les routes à grande circulation, mais aussi sur les routes secondaires. **Des radars automatiques de contrôle de vitesse dont 3 « mobile-mobiles »**, viendront compléter les contrôles avec interception répartis sur l'ensemble du département, y compris sur le littoral vendéen.

Police et Gendarmerie porteront également leurs efforts sur la conduite **sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants** à la sortie des discothèques, des établissements de nuit et aux abords des manifestations festives.

Le préfet de la Vendée rappelle qu'au cours des opérations de contrôles menées **depuis le 1er juillet 2018, 352 automobilistes se sont vus retirer leur permis de conduire** : 253 pour conduite en état d'alcoolémie, 56 pour conduite sous l'emprise des stupéfiants et 43 pour excès de vitesse.

**Sauver des vies humaines constitue plus que jamais l'objectif des services de l'État et de tous ses partenaires.**

